

MOBILITE 2026 – Recrutement Poste à profil

Directeur (F/H) EMPU du parc – La Couronne (QPV)

Les missions, les conditions de nomination et d'exercice des fonctions ainsi que les modalités de formation des directeurs d'école sont fixées par le **décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école**.

CADRE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le (ou la) directeur(trice) de l'école maternelle située en quartier prioritaire de la ville exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.

Il (ou elle) met en place une école qui coopère utilement avec les familles et les partenaires pour la réussite scolaire. Ainsi, Il (ou elle) travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique. Il (ou elle) travaille en étroite collaboration avec l'école maternelle et l'école élémentaire du secteur

Le travail de partenariat très structuré demande au (ou à la) directeur(trice) de l'école de s'inscrire dans une dynamique collective de travail tenant compte des axes du PEdT (projet éducatif territorial), outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

LE CONTEXTE :

L'école comprend 4 classes et est implantée en quartier prioritaire. Elle s'inscrit dans un réseau d'écoles comprenant :

- une école maternelle du secteur
- une école élémentaire de 15 classes
- un collège classé « collège en progrès » (dispositif académique d'accompagnement renforcé)

Le directeur exerce ses missions dans un environnement caractérisé par :

- une forte mixité sociale et des problématiques éducatives spécifiques
- un besoin renforcé de pilotage pédagogique et de coordination inter-degrés
- un travail partenarial important (collectivités, PRE, associations, structures sociales et culturelles)

LES MISSIONS :

▪ Pilotage pédagogique et éducatif

Le directeur / la directrice :

- Impulse et coordonne la mise en œuvre du projet d'école, en cohérence avec le projet de réseau et les orientations académiques
- Analyse les résultats des élèves et conduit une démarche d'amélioration continue
- Mobilise l'équipe autour des priorités suivantes :
- Maîtrise des savoirs fondamentaux
- Lutte contre les inégalités scolaires
- Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Organise les conseils des maîtres et veille à la cohérence des pratiques pédagogiques
- Favorise les liaisons inter-degrés (GS/CP – CM2/6e)

▪ Animation et coordination de l'équipe

- Anime et fédère l'équipe pédagogique
- Organise le service des enseignants
- Accueille et accompagne les nouveaux enseignants
- Contribue à l'amélioration du climat scolaire
- Veille à la qualité de la communication interne

A. Travail en réseau et inter-degrés

En lien avec :

- La direction de l'école maternelle du secteur, l'Etang des Moines
- La direction de l'école élémentaire Jacques Prévert
- La direction du collège Badinter Robert et Elisabeth classé « collège en progrès »

Le directeur / la directrice :

- Participe aux instances de pilotage du réseau
- Construit des actions pédagogiques communes
- Organise les liaisons pédagogiques (observations croisées, harmonisation des attendus, projets communs)
- Participe au conseil école-collège

Le travail s'inscrit dans le cadre réglementaire du cycle 3 associant l'école et le collège.

B. Relation aux familles et aux partenaires

Dans un contexte QPV, le directeur / la directrice :

- Développe une relation de confiance avec les familles
- Facilite la coéducation
- Met en place des modalités favorisant la participation parentale
- S'inscrit dans la démarche du projet éducatif territorial
- Travaille avec :
 - La collectivité territoriale. Cf. lien projet éducatif territorial (PEDt)
 - Les services municipaux
 - Les dispositifs de réussite éducative
 - Les associations locales
 - Les services sociaux et médico-sociaux

C. Responsabilités administratives et réglementaires

- Assure la responsabilité administrative de l'école
- Veille à la sécurité des élèves et des personnels
- Organise les exercices réglementaires (PPMS, incendie)
- Tient à jour les documents obligatoires
- Prépare et préside le conseil d'école
- Gère les élections des représentants de parents

Compétences attendues :

- Compétences professionnelles
 - Capacités avérées de pilotage pédagogique
 - Maîtrise de la conduite de projet
 - Capacité d'analyse des indicateurs de réussite
 - Connaissance des problématiques liées à l'éducation prioritaire / QPV
 - Aptitude au travail en réseau et en partenariat
- Compétences relationnelles
 - Leadership fédérateur
 - Capacité d'écoute et de médiation
 - Posture institutionnelle affirmée
 - Communication claire et structurée
 - Capacité à travailler dans un environnement exigeant

Enjeux spécifiques du poste

- Stabilisation et cohésion de l'équipe
- Amélioration des résultats des élèves
- Renforcement du lien école-familles
- Développement du travail inter-degrés
- Contribution active au réseau écoles-collège

L'exercice d'un temps partiel est incompatible avec la fonction.

Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires qui est de 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente

L'attribution du poste est soumise à un entretien préalable devant une commission départementale pour valider la candidature (sur une date comprise entre le 11 mars et le 27 mars)

Date limite de transmission pour visa du dossier de candidature auprès de l'IEN d'affectation actuelle : le 9 mars 2026

Information de candidature à transmettre également à : ce.iena16@ac-poitiers.fr et mouvement1d16@poitiers.fr